

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 38/2020  
2 octobre 2020

### **L’Auditorat de l’Autorité belge de la Concurrence approuve l’acquisition de Groep Renault Mahy par Groep Garage Valckenier**

L’Auditorat de l’Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 2 octobre 2020 l’acquisition de A&P Mahy BVBA., J.P.A. NV, H-Mahy NV, P&A Mahy – Auto Ganda BVBA et Mahy Brugge BVBA (Groep Renault Mahy) par Mobility & Services Center NV.

L’opération a été notifiée le 17 septembre 2020 et l’application de la procédure simplifiée a été demandée.

La concentration concerne le secteur automobile.

Mobility & Services Center NV est, par l’intermédiaire de sa filiale Garage Valckenier NV active dans la vente au détail ainsi que dans l’entretien et les réparations des marques Renault et Dacia.

Groep Renault Mahy comprend diverses entreprises actives dans la vente au détail ainsi que dans l’entretien et les réparations des marques Renault et Dacia.

Dans sa décision du 2 octobre 2020, l’ABC constate que les conditions d’application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d’oppositions.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Véronique Thirion

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 93 53

Courriel : [veronique.thirion@bma-abc.be](mailto:veronique.thirion@bma-abc.be)

Site internet : [www.concurrence.be](http://www.concurrence.be)

L’Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d’une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l’ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L’ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l’Union européenne et la Commission européenne à l’intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).